

Résolution adoptée

Séance plénière du 28 octobre 2026

XXe Sommet de la Francophonie : le CESE soutient le rôle des Outre-mer dans leurs bassins régionaux et l'implication de leurs sociétés civiles au sein de l'espace francophone

Déclaration du groupe Action pour la cohésion des territoires

Notre groupe salue cette résolution qui rappelle combien les Outre-mer occupent une place essentielle dans le rayonnement de la France et de la Francophonie.

Cette résolution porte des ambitions essentielles que nous partageons pleinement : affirmer le rôle stratégique des Outre-mer dans les coopérations régionales, encourager l'engagement de leurs sociétés civiles et développer les échanges économiques, culturels et éducatifs, notamment en faveur de la jeunesse.

Mais cette résolution doit également nous inviter à porter un regard plus exigeant sur notre responsabilité collective.

Les Outre-mer ne peuvent être considérés comme des atouts pour notre pays uniquement lorsqu'il s'agit de valoriser notre présence géopolitique, notre espace maritime ou notre influence internationale.

Ils sont avant tout des territoires de vie, avec leurs populations, leurs aspirations, mais aussi leurs difficultés spécifiques : vie chère, inégalités sociales, accès aux services publics, vulnérabilité climatique.

Répondre à ces défis n'est pas seulement une exigence de justice territoriale. C'est investir dans l'avenir et le développement de notre pays tout entier.

Car la richesse de la France réside dans sa diversité. Les cultures, les langues et les identités ultramarines nourrissent notre République et donnent à la Francophonie toute sa dimension pluriculturelle et universelle.

Faire rayonner les Outre-mer, c'est aussi leur donner les moyens de vivre dignement, de se développer pleinement et d'offrir à leurs populations les mêmes perspectives d'avenir que partout ailleurs dans notre République.

C'est avec cette conviction que le groupe Action pour la cohésion des territoires votera favorablement cette résolution.